

Le Président de la Commission locale de l'eau

à

Mesdames et Messieurs les membres du bureau
de la Commission locale de l'eau

Bordeaux, le

OBJET : *convocation*

Je vous prie de noter que la prochaine réunion du bureau de la commission locale de l'eau se tiendra :

Le lundi 18 mars 2019 à 14h30
au Conseil départemental de la Gironde
Salle 345 - Hôtel du Département, 3^{er} étage

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Validation du compte-rendu du 26 mars 2018 ;
2. Rapport d'activité 2018 (SMEGREG) ;
3. Volumes délivrés par la régie de l'Eau Industrielle de la presqu'île d'Ambès (Bordeaux Métropole);
4. Evolution des prélèvements dans les nappes profondes sur la Presqu'île d'Ambès (SMEGREG) ;
5. Modification du SAGE : points à modifier et procédure (SMEGREG) ;
6. Avis, informations et questions diverses.

Je vous serais obligé de bien vouloir participer à notre prochaine réunion et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Le Président,



Pierre DUCOUT